

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1987)

Heft: 20: A propos de théologie féministe...

Rubrik: Rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubrique du Centre de liaison

Unions Féminines catholiques

C'est en 1931 que fut décidée et formée à Porrentruy, la Ligue des femmes catholiques, aujourd'hui dénommée les Unions Féminines catholiques.

A cette époque, les activités de la Ligue étaient : la contribution aux frais liturgiques de la paroisse, à l'organisation de conférences et à l'aide aux chômeurs.

En 1935, ce mouvement a pris à cœur l'aide aux missions, il récoltait d'anciens bijoux transformés en ciboires pour les envoyer aux missionnaires.

Durant la guerre, la Ligue, en collaboration avec les femmes protestantes, est venue en aide aux paysannes d'Ajoie en tricotant et raccommodant. Ensemble aussi, elles se sont occupées des réfugiés et ont collaboré à bien d'autres activités.

Les anciennes se souviennent de "l'action Madeleine" pour la promotion de la femme noire. Aujourd'hui, cette oeuvre est connue sous le nom de Coopération au développement, action des femmes catholiques suisses, et poursuit activement son oeuvre.

Les visites aux personnes âgées et aux familles nombreuses se sont faites régulièrement soit par des aides bénévoles ou par la prise en charge des enfants durant la maladie de la mère.

Pendant toutes ces années, le mouvement a subi quelques changements, notamment de nom, les activités ont suivi les événements. Actuellement les UF comptent environ une centaine de membres pour le Jura. Il existe encore un comité cantonal avec un aumônier, mais depuis deux ans, le comité romand a été dissout, faute de responsables cantonales !... à l'exception du Jura.

Pourquoi faisons-nous partie, aujourd'hui, des UF et qu'y faisons-nous ?

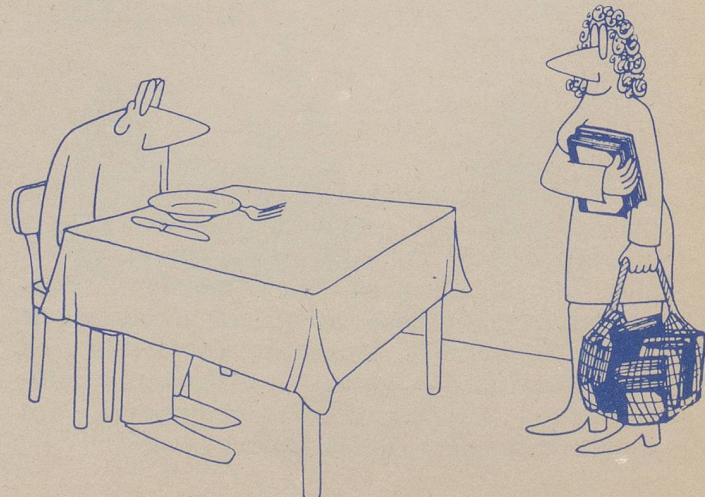
Toute personne qui désire réfléchir sur sa vie de chrétienne, approfondir sa foi, partager ses joies et ses difficultés, fraterniser, partager la parole de l'Evangile, peut en faire partie.

A l'aide d'un thème élaboré par le Mouvement Vie et Foi, les groupes se rencontrent mensuellement et en présence de l'aumônier, essaient de faire prendre conscience aux femmes de leurs responsabilités dans les communautés familiales, paroissiales, sociales et politiques.

Parmi les personnes faisant partie des UF, nombreuses sont celles qui sont engagées dans la catéchèse; des groupes visitent régulièrement les malades de l'hôpital et les homes de Saint-Ursanne et de Miserez. Toutes collaborent, avec d'autres mouvements paroissiaux, à l'organisation des Journées Missionnaires et préparent également la Journée Mondiale de prière. Il y a même un groupe qui confectionne des pieds-de-chèvre pour le Carnaval des enfants de Porrentruy. Les activités sont nombreuses et variées.

Quoi de plus beau que d'annoncer la Parole de Dieu aux enfants, d'apporter un peu de réconfort aux malades, de visiter les personnes âgées, et de participer à l'aide aux missions, d'aider les plus pauvres, chacune reçoit plus qu'elle ne donne.

Gaby Vallat, Porrentruy



Assemblée générale du CL

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 30 octobre 1987 à Glovelier. Réservez dès à présent votre soirée.

Le Comité du CL a décidé d'adapter ses statuts. Nous proposerons à l'Assemblée d'augmenter les membres du Comité et de passer de 9 à 11 personnes. D'autre part, la représentante du SEJ a malheureusement dû quitter ses fonctions en cours d'année. Trois personnes viendront dès fin octobre agrandir les rangs du comité actuel. Nous nous réjouissons de les accueillir. Nous proposons à toutes nos associations-membres souhaitant être représentées au sein de notre comité d'y réfléchir. Nous vous enverrons en temps utile un bulletin qui vous permettra de nous proposer vos candidates.

Assurance maternité

Dans nos "Infos" de mai, nous vous avons signalé le référendum lancé contre l'assurance maternité. Celui-ci ayant abouti, les votations ont été fixées au 6 décembre 1987. Pour préparer ces votations, nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées à collaborer avec le CL et le BCF afin de mettre sur pied un comité de soutien et organiser la campagne.

Nous vous prions d'envoyer rapidement vos inscriptions à Liliane Farine, de Saignelégier (tél. 039 / 51 17 05). Soyez nombreuses à répondre pour qu'ensemble nous puissions gagner.

Cours de rédaction CL-UP à Saignelégier

Afin de donner suite au cours de "Communiqués de presse", le CL en collaboration avec l'UP vous proposent un cours de rédaction destiné à toutes celles et ceux qui désirent apprendre à rédiger un procès-verbal, un rapport ou un compte-rendu, travaux qui nous sont souvent demandés dans nos associations. Ce cours sera animé par Jean-Marie Moeckli et aura lieu les jeudis 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre 1987, à 20 h 15, à l'école secondaire de Saignelégier.

Stage RPF

Le 7ème stage de préparation à la réinsertion professionnelle des femmes aura lieu cet automne du 26 octobre au 27 novembre 1987. Parlez-en dans vos associations et à votre entourage.

Lucine Jobin à Delémont (tél. 066 / 22 66 52) et Vreni Biber à Moutier (tél. 032 / 93 37 63) sont à votre disposition pour tous renseignements.

Questionnaire

Le Comité du Centre de Liaison des associations féminines jurassiennes a organisé une conférence de presse lors de la diffusion de son questionnaire concernant l'engagement des femmes jurassiennes dans la vie associative et politique de notre région. Il a envoyé ce questionnaire à toutes les associations-membres, aux femmes parlementaires et aux femmes qui ont fait acte de candidature lors des dernières élections cantonales, aux conseils municipaux des communes jurassiennes, aux écoles professionnelles, au lycée cantonal et à l'Institut pédagogique, ainsi qu'à diverses connaissances et amies.

Le comité du CL rappelle que ce questionnaire est à disposition de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent faire une réflexion sur leur propre engagement ou leur absence dans les associations idéales et politiques notamment.

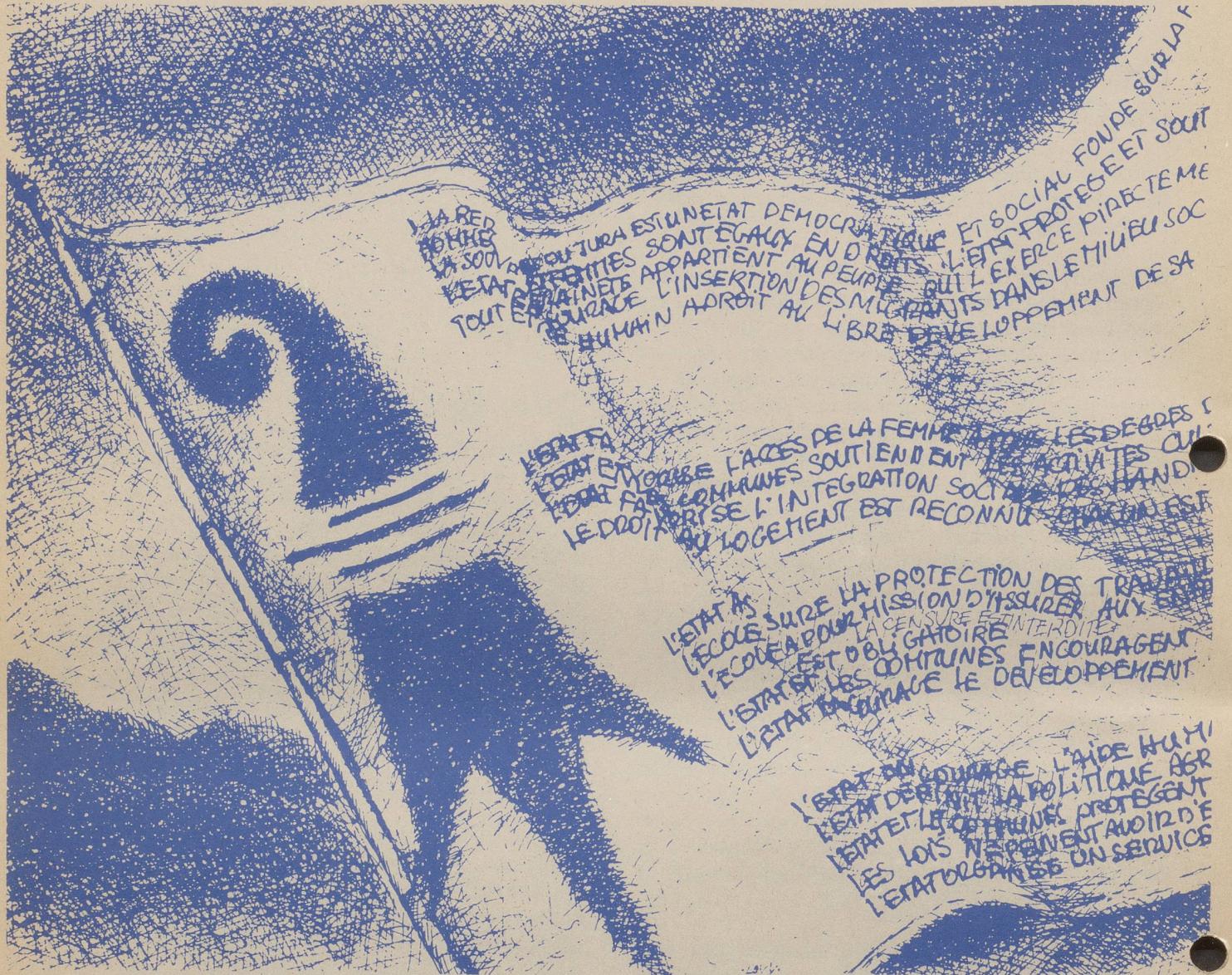
Le sondage peut être obtenu auprès de Liliane Farine, Rue des Sommêtres 13, à Saignelégier, ou au tél. 066 / 22 53 83.

Un rappel : dernier délai de renvoi : 31 décembre 1987.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui répondront aux diverses questions.

Comité du CL

* * * * *



"Mesdames,
chers, chers hommes,

Le 14 juin 1981, le peuple suisse nous a accordé l'égalité des droits. C'est au nom de ce principe sacré, mais reconnu sacrément trop tard à mon gré, que je me permets de prendre la parole sans l'avoir demandée et sans avoir été sollicitée pour la prendre. Je ne vois en effet pas pourquoi mon mari aurait le privilège de s'adresser à vous publiquement et que je devrais, moi, vous écrire pour faire part de mes sentiments. Et quels sentiments ! Ceux de l'une de ces 48 merveilleuses épouses qui ont vécu cette époque inoubliable entre toutes de la CONSTITUANTE.

¶ Mon propos sera celui d'une femme jeune il y a 10 ans, mère de famille, qui, après avoir été unie civilement (puisque n'osait pas faire autrement à l'époque), et chrétiennement (parce que ma mère est PDC), à un bipède qui m'avait promis monts et merveilles, a vécu presque 2 ans, avec une espèce de courant d'air, mari et père insaisissable, fatigué, mal tourné, n'ayant aucune patience avec ses enfants et confondant la table familiale avec un Mac Donald et le domicile conjugal avec un hôtel de passe.

"Quand on a trimé toute une journée à faire son p'tit ménage pour que la maison soit bien propre quand son p'tit mari rentrera de ses p'tites séances, quand on a torché le p'tit 10 fois, qu'on a fait avec l'aînée, pendant des heures, des problèmes de robinets et de baignoires qui se

vident, qu'on a sorti le chien, qu'on s'est farcie belle-maman au téléphone parce qu'elle craint que le génie qu'elle a pondu se fatigue trop avec son travail et sa politique, quand on a répondu 100 fois au téléphone que Monsieur n'est pas là et qu'il faudra rappeler (ça, c'était au début; après, j'ai donné moi-même, sans aucune formation pour, mais sans aucun scrupule contre, tous les renseignements juridiques voulus), et qu'enfin les gosses sont couchés et que le chien n'a plus besoin, il rentre. Il est là. C'est-à-dire physiquement là. Un gros tas de chair et d'os qui s'affale dans le premier fauteuil, et qui pousse un soupir qui en dit long sur le déroulement de la journée qu'il vient de vivre. Mais enfin, il est là. Je vois déjà dans ses yeux tout ronds que cela a été rude, ardu, pénible, et Dieu sait quel adjectif excessif je pourrais encore trouver. Il est là physiquement uniquement.

"Mais, moralement, il est encore à Saint-Georges à brasser des idées et à remuer des principes qui ne me seront d'aucun secours pour résoudre mes problèmes de robinets. Je hasarde un timide : "Dis, mon chéri...". Mais je n'ai pas le temps d'aller plus loin. "Tu te rends compte, Béguelin par-ci, Etique par-là, François Lachat par-cì, par-là..."

"Après explications, je comprends simplement que la politique c'est encore pire que les problèmes de robinets. Toujours est-il que mon époux s'est tellement donné pour la République en gestation, qu'il est inutilisable pour la famille. Il faut donc qu'il débranche la prise au plus vite et qu'il se couche. Car demain, il y a séance de groupe, et après-demain, il sera pris par les commissions. Et dire qu'il n'a même plus le temps de faire les miennes, de commissions, drôle d'homme ! Enfin, il dort du sommeil léger du politicien qui va refaire en rêve la séance du jour telle qu'il aurait voulu qu'elle se déroulât. Et demain, il ne saura plus ce qui est rêve et ce qui est réalité. En somme, ça doit être ça, la politique. J'ai donc le privilège de participer, par cauchemars interposés, à tout ce qu'il a vécu dans la journée. Ses soubresauts, ses gesticulations, ses brusques et fréquents changements de position me font comprendre que la journée n'a pas été facile pour son groupe. Une fois de plus. Puis, il ronfle. Paisiblement, mais avec insistance. Puis il sourit aux anges. Il doit en être à l'intervention du Charles Fleury à propos des conseils d'administration des hôpitaux de district. Enfin, Je dors.

"Oh, tout n'a pas été aussi pénible. Il y a eu ces moments privilégiés où la collaboration des femmes était indispensable. Certaines manifestations devant être rehaussées par la présence de l'éternel charme féminin, il n'était pas question de dire non. Cela ne posait d'ailleurs aucun problème, sinon celui de se rhabiller un peu pour ne pas avoir l'air trop cloche (merci François, ma garde-robe te doit beaucoup), celui de caser les gosses, de confier le chien aux voisins, celui de laisser son ménage pour le lendemain et la perspective de rentrer complètement crevée après une longue journée. Ma fierté, cependant, d'être enfin utile à la République, suffisait à mon bonheur. D'autant plus que, parfois, il fallait encore défilier dans les rues. Ça, c'était la récompense suprême. Même si, personnellement, j'aurais préféré me défiler. Enfin, j'ai dû tout faire pour rester en bonne santé. Je n'avais d'ailleurs pas le choix, mon gynécologue étant aussi Constituant.

"Si l'Etat vous doit beaucoup, chers, chers hommes, vous nous devez aussi pas mal de choses à nous les femmes : votre équilibre, votre bien-être et vos chaussures cirées. Vous n'étiez que 49 sur 50 Constituants. C'est ce que l'on appelle une proportion hautement raisonnable dans vos têtes d'hommes. Profitez encore un peu. Les temps changent. Et même si vous, mes Ministres adorés, avez droit à mon amitié et à mon respect pour tout ce que vous faites pour nous, un futur Gouvernement composé uniquement de femmes me réjouirait follement. D'ailleurs, actuellement, Andrée, Fernande, Eliane et les deux Christiane feraient aussi bien que vous. Mais si, mais si. Seulement, là, je m'égare car je rêve encore, et, en rêvant, je fais de la politique."

Geneviève Comment

Discours prononcé à l'occasion du dizième anniversaire de la Constitution jurassienne, fêté le 20 mars 1987.